

CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES



NATIONS UNIES

# Rapport Annuel 2009

## TABLE DES MATIÈRES

- Introduction de l'Administrateur
- Participants
- Bénéficiaires
- Situation financière
- États financiers
- Placements
- Diversification
- Questions actuarielles
- Quelques dates importantes
- Documentation d'orientation
- Fonds de secours
- Principaux membres des organes délibérants et des comités

## INTRODUCTION DE L'ADMINISTRATEUR

J'ai le plaisir de vous présenter le huitième rapport annuel de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Ce rapport complète les renseignements détaillés figurant dans la lettre annuelle qui est envoyée chaque année aux participants et aux bénéficiaires et qui peut être consultée sur le site Internet de la Caisse ([www.unjspf.org](http://www.unjspf.org)).

L'année 2008 a été marquée par des turbulences d'ampleur exceptionnelle dans le domaine des investissements.

La valeur de réalisation des actifs de la Caisse est ainsi passée de 36,3 milliards de dollars à la fin de 2006 à 41,3 milliards de dollars à la fin de 2007 et a chuté à 31 milliards de dollars à la fin de l'année 2008. Ceci représente une baisse de valeur de l'ordre de 25 %. Pour importante qu'elle soit, cette baisse n'affecte en rien la capacité de la Caisse à faire face à ses engagements et au paiement des prestations. À court terme en effet, les cotisations reçues (1 milliard 840 millions de dollars) équilibrent à peu près les dépenses relatives aux prestations (1 milliard 870 millions de dollars); la Caisse n'a donc que très marginalement (38 millions) recours aux revenus générés par son portefeuille de placement (1,2 milliard de dollars) pour couvrir ses engagements et les coûts de ses opérations. Elle n'est donc pas dans l'obligation de vendre des titres pour assurer sa liquidité. Il est clair néanmoins que le maintien durable de la valeur de réalisation des actifs financiers à son niveau actuel ou une progression au cours des prochaines années inférieure aux hypothèses de rendement à long terme retenues jusqu'à présent ne seraient pas sans conséquences négatives sur l'équilibre actuariel de la Caisse et donc sur son ratio de solvabilité à long terme. Cette situation continuera donc de faire l'objet d'un suivi attentif dans les prochains mois pour identifier les risques potentiels à long terme et y faire face. Les opérations de la Caisse ont de leur côté continué d'afficher une progression sensible pendant l'année 2008; le nombre de participants et de bénéficiaires a atteint respectivement 112 800 (+5,9 %) et 59 900 (+3,2 %).

Parmi les autres faits marquants de l'année 2008, on notera:

- L'admission du Tribunal spécial pour le Liban comme vingt troisième organisation membre de la Caisse.
- L'adoption de la troisième Charte de management qui est un contrat passé entre la direction de la Caisse et le Comité mixte et qui précise les principaux défis à relever et les plans d'action détaillés à mettre en œuvre à cet effet au cours de la période 2008-2011. La Charte inclut des objectifs qualitatifs et quantitatifs de gestion et des détails sur les projets à grande échelle tels que la réalisation d'un nouveau système intégré de gestion, la reconfiguration et l'étude d'ensemble de la Caisse ou l'adoption de nouvelles normes comptables.
- L'adoption de diverses mesures pour faciliter l'administration de la réglementation de la Caisse, notamment en ce qui concerne les cas d'invalidité ou les droits des enfants ou des conjoints dans diverses situations familiales.
- La création par le Comité mixte d'un groupe de travail sur la structure du régime de la Caisse.

Vous trouverez d'autres informations utiles sur les activités de la Caisse sur notre site Internet ([www.unjspf.org](http://www.unjspf.org)) qui comprend des nouveautés comme le système d'estimation des prestations dans le cadre de la double filière et le système de suivi des certificats d'ayant droit, afin de fournir à nos clients des services plus facilement accessibles et améliorés.

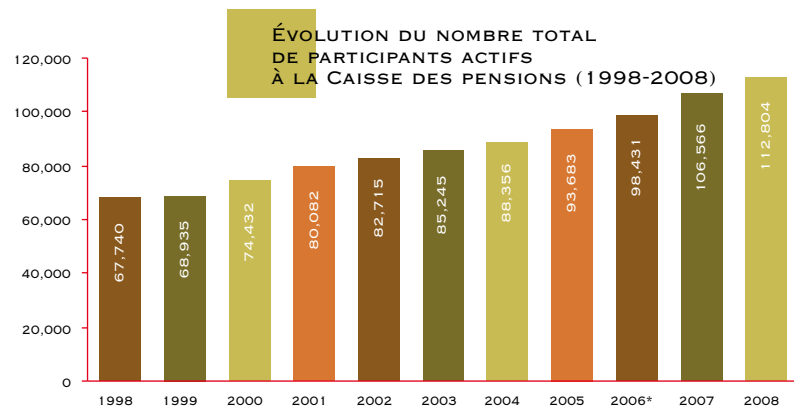
Je tiens à remercier chacun d'entre vous, partenaires de la Caisse, pour votre soutien constant et la part active que vous prenez à la réalisation de nos objectifs communs.

**Bernard Cochemé**

Administrateur de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

## PARTICIPANTS

Au 31 décembre 2008, le nombre des participants actifs avait encore augmenté, s'établissant à 112 804, contre 106 566 à la fin de l'année 2007, ce qui représente une croissance de 5,9 % pour une année. La répartition des participants en service dans les 22 organismes affiliés à la Caisse était la suivante: Organisation des Nations Unies: 79 933; Organisation mondiale de la santé: 10 435; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: 5 772; Organisation internationale du Travail: 3 572; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture: 2 553; Agence internationale de l'énergie atomique: 2 229; Organisation internationale pour les migrations: 2 419; Organisation mondiale de la propriété intellectuelle: 1 139; Union internationale des télécommunications: 823; Organisation de l'aviation civile internationale: 775; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel: 779; Cour pénale internationale: 809; Fonds international de développement agricole: 526; Organisation maritime internationale: 320; Organisation météorologique mondiale: 319; Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie: 191; Organisation mondiale du tourisme: 95; Centre international d'études pour la préservation et la restauration des biens culturels: 37; Union interparlementaire: 45; Tribunal international du droit de la mer: 38; Autorité internationale des fonds marins: 32; Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes: 13.

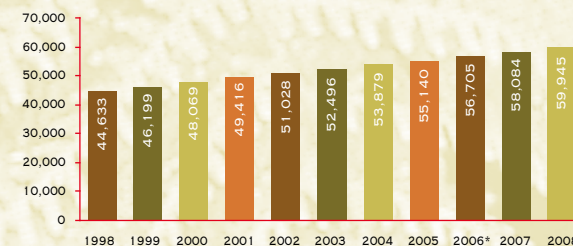


\* LE CHIFFRE DE 2006 A ÉTÉ RÉVISÉ À LA BAISSÉ: 98 431 AU LIEU DE 98 433 (-2).

## BÉNÉFICIAIRES

Au 31 décembre 2008, la Caisse servait 59 945 prestations périodiques, qui se répartissaient comme suit: 20 550 pensions de retraite; 13 653 pensions de retraite anticipée; 6 932 pensions de retraite différée; 8 905 pensions de veuve; 633 pensions de veuf; 1 161 pensions d'invalidité; 8 072 pensions d'enfant; et 39 pensions de personne indirectement à charge.

### AUGMENTATION DU NOMBRE TOTAL DE PRESTATIONS PÉRIODIQUES SERVIES PAR LA CAISSE DES PENSIONS (1998-2008)



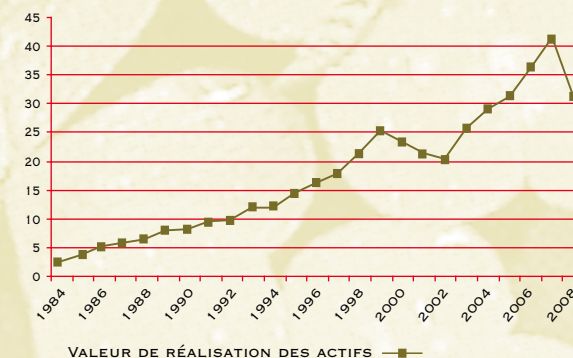
\* LE CHIFFRE DE 2006 A ÉTÉ RÉVISÉ À LA BAISSÉ: 56 705 AU LIEU DE 56 718 (-13).

## SITUATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Caisse sont signés par l'Administrateur et vérifiés tous les deux ans par un comité externe de commissaires aux comptes. Les états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2008 n'ont pas été vérifiés. Au cours de l'année 2008, la Caisse a connu une augmentation de 5,9 % du nombre de participants actifs, qui est passé de 106 566 au 1<sup>er</sup> janvier 2008 à 112 804 au 31 décembre 2008. Le nombre de prestations servies a également augmenté (de 3,2 %) pendant la même année, passant de 58 084 à 59 945. Le montant des prestations versées pour l'année se terminant le 31 décembre 2008 a atteint 1,6 milliard de dollars, ce qui représentait une augmentation de 11,8 % par rapport à l'année précédente. Durant l'année 2008, les prestations ont été versées dans 15 monnaies différentes. Le montant total des dépenses engagées au titre des prestations et des frais d'administration et de gestion du portefeuille, à savoir 1,9 milliard de dollars, a dépassé d'environ 114 millions celui des recettes provenant des cotisations. Le montant des cotisations reçues est passé de 1,7 milliard de dollars pour l'année se terminant le 31 décembre 2007 à 1,8 milliard de dollars pour celle qui a pris fin le 31 décembre 2008, ce qui représente une augmentation d'environ 5,9 %. La valeur de réalisation des actifs de la Caisse est passée de 41,4 milliards de dollars au 31 décembre 2007 à 31,1 milliards au

31 décembre 2008, ce qui représente une diminution d'environ 24,9 %. Le graphique ci-après montre son évolution de 1984 à 2008.

### VALEUR DE RÉALISATION DES ACTIFS DE LA CAISSE DU 31 DÉCEMBRE 1984 AU 31 DÉCEMBRE 2008 (EN MILLIARDS DE DOLLARS É. U.)



VALEUR DE RÉALISATION DES ACTIFS

## ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF ET ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

pour les années se terminant le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007

### ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF

au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007

	2008	2007
<b>ACTIF</b>		
Liquidités et dépôts à terme	88,171,783	160,955,892
Placements	32,265,111,749	30,058,248,484
Comptes débiteurs	300,168,545	462,541,998
Prestations servies par anticipation	16,411,151	17,735,988
<b>TOTAL</b>	<b>32,669,863,228</b>	<b>30,699,482,362</b>
<b>PASSIF ET CAPITAL DE LA CAISSE</b>		
Passif	43,046,260	116,062,532
Capital de la Caisse	32,626,816,968	30,583,419,830
<b>TOTAL</b>	<b>32,669,863,228</b>	<b>30,699,482,362</b>

### ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

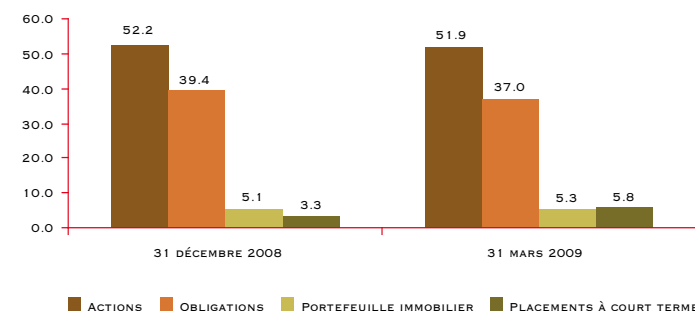
pour les années se terminant le 31 décembre 2008  
et le 31 décembre 2007

	2008	2007
<b>RECETTES</b>		
Cotisations des participants	602,851,047	566,406,545
Cotisations des organismes affiliés	1,184,197,862	1,104,506,038
Cotisations reçues en application d'accords de transferts de droits à pension	1,515,980	1,765,458
Excédent des cotisations calculées sur la base de la valeur actuarielle par rapport aux cotisations ordinaires	733,051	7,614
Revenu des placements	2,145,859,348	3,996,125,342
Recettes diverses	9,543,320	13,321,018
<b>TOTAL</b>	<b>3,944,700,608</b>	<b>5,682,132,015</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Prestations versées	1,842,461,876	1,655,752,234
Dépenses d'administration	60,566,715	52,833,775
Fonds de secours	23,030	3,042
<b>TOTAL</b>	<b>1,903,051,621</b>	<b>1,708,589,051</b>
Ajustements sur exercices antérieurs	1,748,151	1,230,487
<b>EXCÉDENT NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<b>2,043,397,138</b>	<b>3,974,773,451</b>

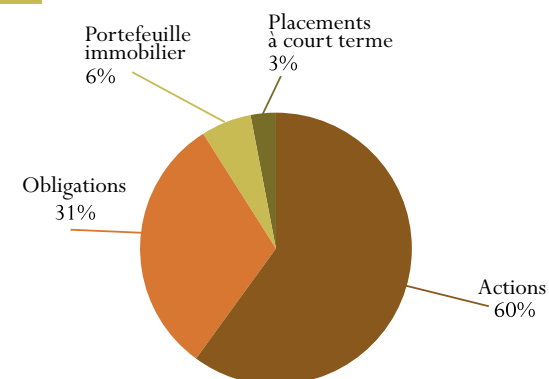
## PLACEMENTS

Au 31 mars 2009, la valeur de réalisation des actifs de la Caisse s'établissait à 29 milliards 18 millions de dollars des États Unis, ce qui représente une diminution de 2 milliards 272 millions (soit 7,3 %) par rapport au 31 décembre 2008, date à laquelle elle était de 31 milliards 289 millions de dollars. En pourcentage, la répartition des actifs était la suivante:

TYPES DE PLACEMENT PAR  
CATÉGORIE D'ACTIFS



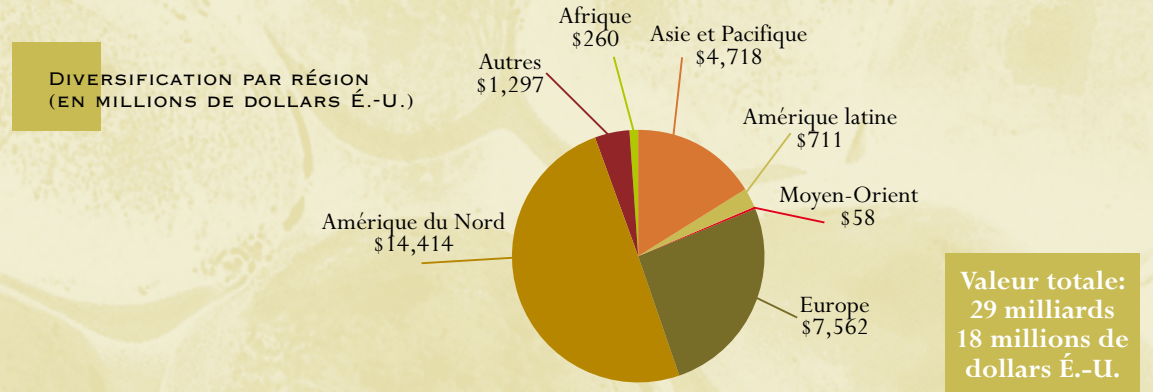
DIRECTIVES CONCERNANT LA  
RÉPARTITION À LONG TERME



## DIVERSIFICATION

Pour le trimestre qui a pris fin le 31 mars 2009, le rendement total a été de 7,2 %, ce qui est supérieur à celui de 8,0 % du nouvel indice de référence de 82 points de base. Le rendement a aussi été supérieur au nouvel indice de référence sur un an, trois ans et cinq ans. Il a été supérieur à l'ancien indice de référence durant les mêmes périodes. Le tableau ci-après permet de comparer les résultats de la Caisse au nouvel indice de référence (composé à 60 % du Morgan Stanley Capital International All Country World Index, à 31 % du Barclays Capital Global Aggregate Bond Index, à 6 % du National Council of Real Estate Investment Fiduciaries Open End Diversified Core Index, et à 3 % de l'indice des bons du Trésor des États Unis à quatre vingt onze jours) ainsi qu'à l'ancien indice (composé à 60 % du Morgan Stanley Capital International World Index et à 40 % du Citigroup World Government Bond Index).

Au 31 mars 2009, la Caisse possédait des actifs dans 41 pays et dans sept institutions internationales/régionales, dans 27 devises différentes. Le diagramme ci-après indique la valeur des placements par région.



L'objectif de la Caisse à long terme est de parvenir à un taux de rendement réel, corrigé de l'inflation, de 3,5 %. Le taux de rendement réel est le taux nominal corrigé de l'indice des prix à la consommation (IPC) des États Unis. Depuis 1960, le taux annuel de rendement des placements de la Caisse a évolué comme suit:

### Taux de rendement annualisés au 31 mars 2009 (en pourcentage)

	1 an	3 ans	5 ans	7 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	Depuis 1960
Taux de rendement nominal de la Caisse	-28.3	-4.2	1.9	4.5	3.2	6.3	7.2	8.9	7.9
Indice des prix à la consommation des États Unis (IPC)	-0.4	2.1	2.6	2.5	2.6	2.5	2.8	3.0	4.1
Taux de rendement réel *	-28.1	-6.2	-0.6	1.9	0.6	3.7	4.3	5.7	3.6
<b>Excédent**</b>	<b>-31.6</b>	<b>-9.7</b>	<b>-4.1</b>	<b>-1.6</b>	<b>-2.9</b>	<b>0.2</b>	<b>0.8</b>	<b>2.2</b>	<b>0.1</b>

\* Corrigé de l'IPC des États Unis \*\*Rendement réel moins 3,5 %

Du fait de l'instabilité sans précédent qui a affecté les marchés mondiaux, la Caisse n'a atteint son objectif à long terme que sur les périodes de quinze, vingt, vingt cinq et quarante neuf ans. Grâce à une gestion active, le rendement des placements de la Caisse reste supérieur à l'indice de référence; les actions sont sélectionnées de manière efficace et un rééquilibrage des actifs est effectué périodiquement pour maintenir le cap vers l'objectif à long terme de la Caisse en matière de placements. La Caisse continue d'axer la gestion des placements sur la recherche d'un équilibre entre les risques et les espoirs de gains en ventilant ses actifs en fonction des objectifs, des risques et des perspectives en matière de placement.

Au cours des quarante neuf dernières années, la Caisse a réalisé un taux de rendement total de 7,9 %, soit un taux de rendement réel (corrigé des variations de l'IPC des États Unis) de 3,6 %. Ce taux de rendement réel est supérieur à l'objectif à long terme, fixé à 3,5 %.

### Rendement au 31 mars 2009 (en pourcentage)

	1 trimestre	1 an	3 ans	5 ans
Caisse (total)	-7.2	-28.3	-4.2	1.9
Indice de référence*	-8.0	-29.8	-5.7	0.6
<b>Caisse moins indice de référence</b>	<b>0.8</b>	<b>1.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1.3</b>

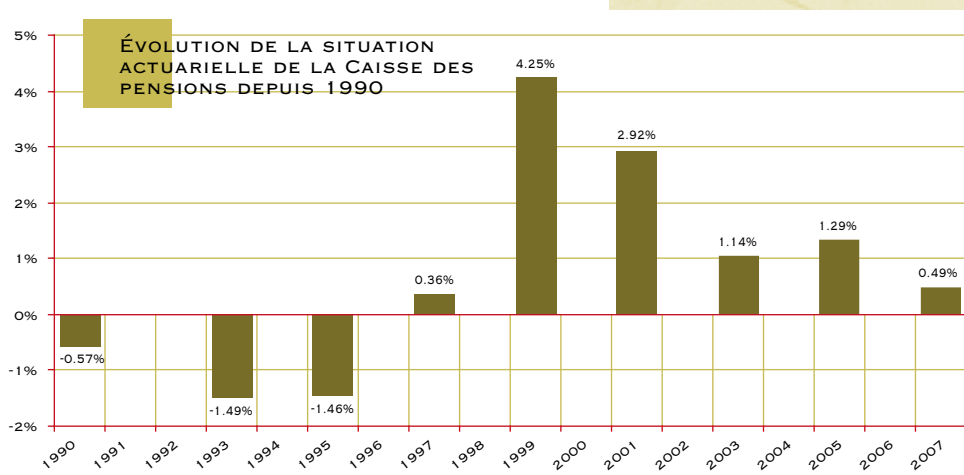
\* Nouvel indice de référence: actions: 60 % (indice MSCI AC World); obligations: 31 % (indice Barclays Global AGG); portefeuille immobilier: 6 % (indice NCREIF); liquidités: 3 % (bons du Trésor à quatre vingt onze jours).

Ancien indice de référence 60 % d'actions, 40 % d'obligations	1 trimestre	1 an	3 ans	5 ans
	-8.9	-28.4	-5.0	0.3

## QUESTIONS ACTUARIELLES

Les services actuariels sont fournis par le cabinet Buck Consultants. Un comité d'actuaire, composé de sept actuaires indépendants, est également constitué sur la recommandation du Comité mixte. Le Comité d'actuaire a pour rôle de conseiller le Comité mixte sur les questions actuarielles découlant de l'application des statuts de la Caisse. Il examine aussi le travail de l'Actuaire conseil et évalue les services que celui-ci fournit à la Caisse. Ses membres sont originaires des cinq régions du monde.

**Évaluation actuarielle:** L'évaluation actuarielle effectuée par l'Actuaire conseil a été arrêtée au 31 décembre 2007. Elle a fait apparaître un excédent actuariel pour la sixième fois de suite. Celui-ci représentait 0,49 % de la masse des rémunérations considérées aux fins de la pension. Un excédent de 0,49 % signifie que le taux de cotisation théoriquement requis pour assurer l'équilibre actuariel au 31 décembre 2007 était de 23,21 % de la rémunération considérée aux fins de la pension – le taux de cotisation effectif étant de 23,7 %. Les évaluations arrêtées au 31 décembre 2005, 31 décembre 2003, 31 décembre 2001, 31 décembre 1999 et 31 décembre 1997 avaient fait apparaître des excédents de 1,29 %, 1,14 %, 2,92 %, 4,25 % et 0,36 %, respectivement, de la rémunération considérée aux fins de la pension. Les évaluations sont fondées sur diverses hypothèses économiques concernant le rendement futur des placements et l'inflation, et sur différentes séries d'hypothèses quant à la croissance des effectifs et la mortalité. Les résultats de l'évaluation actuarielle de la Caisse sont basés sur la méthode des agrégats avec entrants. L'évaluation ordinaire établie au 31 décembre 2007 reposait sur les trois hypothèses économiques suivantes: a) une hausse de 4,5 % par an de la rémunération considérée aux fins de la pension; b) un taux nominal de rendement des placements de 7,5 % par an; c) un taux d'inflation de 4 % par an, ainsi qu'une augmentation annuelle de 0,5 % du nombre de participants pendant les dix prochaines années, puis une stagnation les années suivantes. Ce type d'analyse est donc fondé sur des projections. Le graphique ci-après illustre les résultats des évaluations actuarielles ordinaires, établies sur la base de projections, pour les neuf dernières périodes d'évaluation:



Parallèlement à l'évaluation actuarielle, on calcule les ratios de capitalisation pour aider le Comité mixte à évaluer la situation de la Caisse sur la base des données actuelles et non de projections. Le ratio de capitalisation est le rapport entre les actifs actuels de la Caisse et la valeur des droits à prestations acquis (passif) à la date de l'évaluation, en supposant que le régime des pensions cesse d'exister à cette date. Pour ce qui est du passif au 31 décembre 2007, la situation financière de la Caisse a été jugée bonne, comme on l'avait déjà constaté lors des neuf évaluations antérieures. Le ratio de capitalisation, obtenu en divisant la valeur actuarielle des actifs (35 620,4 millions de dollars) par la valeur actuarielle des droits à prestations acquis (24 242,9 millions de dollars) est actuellement de 146,9 %. La marge de sécurité est donc de 46,9 %. Le ratio est inférieur si l'on tient compte du système en vigueur qui prévoit l'ajustement des prestations pour compenser l'inflation. Le tableau ci-après indique les ratios de capitalisation pour les années 1990 à 2007, calculés avec et sans ajustement des pensions.

### RATIOS DE CAPITALISATION CALCULÉS LORS DES ÉVALUATIONS ARRÊTÉES AU 31 DÉCEMBRE PENDANT LA PÉRIODE 1990 2007

	1990	1993	1995	1997	1999	2001	2003	2005	2007
Sans ajustement des pensions	131	136	132	141	180	161	145	140	147
Avec ajustement des pensions	77	81	81	88	113	106	95	92	95

D'après les résultats de la dernière évaluation actuarielle, le Comité d'actuaire et l'Actuaire conseil ont jugé que le taux de cotisation actuel, à savoir 23,7 %, était suffisant pour permettre à la Caisse de faire face à ses obligations en matière de pensions.

## QUELQUES DATES IMPORTANTES EN 2009

Le Comité mixte tiendra sa prochaine session du 13 au 17 juillet 2009, à l'Office des Nations Unies à Vienne (Autriche). Le Comité des placements se réunira quatre fois en 2009. Une session commune du Comité des placements et du Comité des actuaires a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai 2009. Le Comité des actuaires tiendra sa réunion ordinaire annuelle en juin 2009, pour examiner les hypothèses économiques et démographiques à utiliser pour l'évaluation actuarielle qui sera arrêtée au 31 décembre 2009. Le Comité d'audit, créé en 2006 par le Comité mixte, se réunira trois fois en 2009.

## DOCUMENTS D'ORIENTATION

Conformément à la Charte de gestion adoptée en 2001, des documents ont été publiés dans les domaines suivants: gestion de la qualité, communications, sécurité de l'information, contrôle interne, charte d'audit interne, stratégie et procédures d'investissement, développement durable et politique de gestion globale des risques.

## GOVERNANCE

La troisième Charte de management, qui est un contrat passé entre le Comité mixte et la direction de la Caisse, a été présentée au Comité mixte et approuvée en juillet 2008. Couvrant la période 2008-2011, elle définit l'objectif à atteindre, les difficultés à surmonter et les plans d'action à appliquer pour y faire face.

En 2008, le Comité mixte a créé un groupe de travail chargé d'entreprendre une étude détaillée pour examiner les propositions formulées sur la structure du régime de la Caisse et leur attribuer des rangs de priorité, selon une approche plus intégrée et plus globale.

## FONDS DE SECOURS

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose d'un fonds de secours qui est alimenté par la Caisse et des contributions volontaires à concurrence d'un montant de 200 000 dollars pour chaque exercice biennal. Il a pour objet d'offrir une aide financière aux bénéficiaires d'une prestation périodique de la Caisse et vise à venir en aide aux personnes qui traversent une situation particulièrement difficile pour cause de maladie, d'infirmité, ou pour d'autres raisons, notamment pour faire face à des frais de funérailles. Les demandes d'intervention du Fonds de secours sont examinées en l'absence de règles rigides, plusieurs facteurs étant pris en compte, dont l'âge, le nombre d'années d'affiliation, le montant de la prestation de la Caisse, le pays de résidence du retraité, la possibilité d'accès à une assurance, l'existence éventuelle d'autres sources de revenus ou d'aide et le contexte dans lequel s'inscrivent les dépenses.

## PRINCIPAUX MEMBRES DES ORGANES DÉLIBÉRANTS ET DES COMITÉS (Juillet 2007)

Président

### COMITÉ MIXTE DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES (JUILLET 2008)

**Mr. J. Pozenel**

[Représentant du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies]

Premier Vice Président

**Mr. A. O. Adeniyi**

[Représentant des participants de l'Organisation des Nations Unies]

Deuxième Vice Président

**Dr. J. Lariviere**

[Représentant des organes directeurs de l'Organisation mondiale de la santé]

Rapporteur

**Mr. R. Barr**

[Représentant du Chef de secrétariat de l'Union internationale des télécommunications]

Président

### COMITÉ PERMANENT DU COMITÉ MIXTE DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES (JUILLET 2007)

**Mr. S. Tabusa**

[Représentant du Chef de secrétariat de l'Organisation internationale du Travail (OIT)]

Premier Vice Président

**Mr. A.O. Adeniyi**

[Représentant des participants de l'Organisation des Nations Unies (ONU)]

Deuxième Vice Président

**Mr. G. Kuntzle**

[Représentant de l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU)]

Président

### COMITÉ DES PLACEMENTS (2008)

**Mr. W. McDonough**

Représentant

### REPRÉSENTANT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LES PLACEMENTS DE LA CAISSE

**Mr. W. Sach**

Administrateur

### ADMINISTRATION DE LA CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES (2009)

**Mr. B. Cochemé**

Administrateur adjoint

**Mr. S. Arvizu**

Directeur du Service  
de la gestion des placements

**Ms. S. Bishopric**

Chef des opérations

**Mr. F. De Turris**

Chef du Bureau de Genève

**Mr. A. Blythe**

Chef de l'information

**Mr. P. Dooley**

Président

### COMITÉ DES ACTUAIRES (2008)

**Mr. J. Král**

Vice Président

**Mr. D. Latulippe**

Rapporteur

**Mr. H. Pérez Montás**

### ACTUAIRE CONSEIL

**Buck Consultants, Inc.**

# COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC LA CAISSE DES PENSIONS

Pour plus de détails concernant la Caisse des pensions, consultez son site Web : [www.unjspf.org](http://www.unjspf.org)



## New York

Par téléphone : **+1 (212) 963 69 31**

Par fax : **+1 (212) 963 31 46**

Par email : **[unjspf@un.org](mailto:unjspf@un.org)**

En personne : **\*37<sup>e</sup> étage, 1DHP**

Par courrier : **UNJSPF-CCPPNU  
c/o United Nations  
P.O. Box 5036  
New York, NY 10017  
États Unis**

\*Si vous voulez nous rendre visite dans nos bureaux à New York, la Caisse se trouve au 1, Dag Hammarskjöld Plaza (DHP), au coin de la 48<sup>e</sup> Rue et de la Seconde Avenue, au 37<sup>e</sup> étage.

## Genève

Par téléphone : **+41 (0) 22 928 88 00**

Par fax : **+41 (0) 22 928 90 99**

Par email : **[jspfgva@unog.ch](mailto:jspfgva@unog.ch)**

En personne : **\*Bâtiment DuPont de Nemours  
Chemin du Pavillon 2  
1218 Grand Saconnex  
Suisse**

Par courrier : **UNJSPF-CCPPNU  
c/o Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Suisse**

\*Si vous comptez vous rendre à la Caisse en personne, veuillez noter que le bureau de Genève est ouvert tous les jours (sauf les jeudis) de 8 h 30 à 17 heures. Il est recommandé d'appeler le +41 22 928 88 00 ou d'envoyer un message électronique pour prendre rendez-vous (les rendez-vous durent généralement 30 minutes).